



Le complément astucieux : la **Sur-Complémentaire** !



PTIMUT 2020

⇒ **Détail des prestations**

ACTES MEDICAUX / ACCOMPAGNEMENT	FORAITS Optimut
• Honoraires médicaux Généralistes et Spécialistes -consultations complexes, consultations avec dépassements (y compris les Dépassements d'honoraires en Hospitalisation) Actes de chirurgie, anesthésie, actes techniques médicaux,	FRAIS REELS (2)
• Honoraires médicaux (1) (Hors nomenclature - Praticiens diplômés) : Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Psychologues	40 € par an, par personne
• Médecine complémentaire : (1) Praticiens diplômés - Dermatologie - Médecine vasculaire/Phlébologie -Pédicure/Podologue -Densitométrie Acupuncture Orthophonie, Chiropractie/Ostéopathie/Etiopathie - Homéopathie- Naturopathie	140 € par an, par famille
• Analyses H.N. Examens de laboratoires, cholestérol, frottis	30 € par an, par personne
• Soins médicaux, para-médicaux : Prélèvements dermatologiques - Fond d'œil - Tests d'efforts cardio-vasculaire	FRAIS REELS (2)
• Médicaments HN délivrés en officine, labos <u>Exemples</u> : (1) Homéopathie, Vitamines, vaccins, médicaments non remboursés, Phytothérapie, incontinence.	150 € par an, par famille,
• Radiologie avec dépassements : Echographie, Scanner, IRM, Dopler	FRAIS REELS (2)
• Dentaire : Prothèses - Soins - Parodontologie - Rescellement dentaire - Implantologie - Orthodontie (1)	200 € par an, par famille
• Optique Montures - Verres - Lentilles	150 € par an, par personne
• Chirurgie réfractive - Implant oculaire	75 € par œil et par an
• Prothèses auditives : Appareils, pile, maintenance, bouchons oreille (1)	120 € par an, par personne
• Matériel médical Fauteuil roulant-déambulateur- béquilles-tensiomètre-glucomètre semelles orthopédiques - bas de contention - appareil apnée du sommeil -chaises de douche	40 € par an, par personne
• Cure thermique : hébergement/dépassement (fournir la facture acquittée)	100 € par an par personne
• Assistance Vie Quotidienne (4) Suite à une hospitalisation supérieure à 2 Jours ⇒ INDIQUER LE NUMERO SIRENE DE LA MUTUELLE 779 926 294	AIDE MENAGERE 10 heures par an
• Prévention : Diététique, Sevrage tabagique (1) Pilule contraceptive non remboursée, accès aux programmes « parcours de santé » (3) ...	50 € par an, par personne
• Activité sportive sur ordonnance (5) encadrée par des professionnels formés et diplômés (coach APA (6), paramédicaux : Kinés du sport, ergothérapeutes, psychomotriciens certains entraîneurs certifiés par leur fédération sportive, en lien avec le médecin traitant	50 € par an, par personne

- (1) Sur présentation de la facture acquittée mentionnant le N° ADELI (Répertoire national de recensement des professionnels de santé diplômés réglementés relevant du code de la santé publique) et les coordonnées du professionnel de santé.
- (2) Forfait global : 200 € par an par famille. Après remboursement de la Sécurité Sociale et de la complémentaire santé.
- (3) **Prévention-programmes de santé-dépistages-Parcours de soins-Repérages** : diabète et hypertension, nutrition, bien-être et gestion du stress, Activité Physique Adaptée, troubles de la vision, de l'audition, hygiène bucco-dentaire
- (4) Conditions spécifiques : voir partenariat Solimut/Inter Mutuelle Assistance Dès le lendemain de la sortie d'hospitalisation.
- (5) Patients en ALD : maladies chroniques : diabète, HTA, cancers..., handicap/invalidité (reconnu MDPH)
- (6) APA = Activité Physique Adaptée.



Bulletin d'adhésion



A retourner à : 525^{ème} Mutuelle - Cité Berliet Avenue C - 4 & 5 place S. Spielberg 69800 St Priest

Adhésion Individuelle ☐ Familiale ☐

► Nom assuré.....Prénom :.....N° Sécurité Sociale.....

► Nom / prénom du conjoint N° Sécurité Sociale

📞 Tél fixe Portable M@il

Adresse :

► Mode de règlement par PRELEVEMENT (joindre un R.I.B ou R.I.P) ☐ mois ☐ trimestre ☐ semestre ☐ an

Date d'adhésion :



Signature :



COTISATION MENSUELLE PTIMUT 2020

► Actif individuel : 13 €

► Actif famille : 22 €

► Retraité individuel : 15 €

► Retraité famille : 29 €

► Adhésion annuelle :

Aucune résiliation possible en cours d'année. Si adhésion après le 30 juin, engagement pour l'année suivante.

► Ouverture des droits :

Immédiate pour toute adhésion avant le 30 juin de l'année en cours, sinon au 1^{er} janvier de l'année suivante.

----- 📖 Abonnement gratuit au magazine mutualiste trimestriel **VIVA** ...

pour vous informer sur l'actualité de la protection sociale et de la santé. -----

PTIMUT évolue chaque année, au fur et à mesure des besoins des adhérents. De nouvelles prestations s'ajoutent aux autres en 2020 ! ... Exemples : l'Implant oculaire, le lecteur de glycémie, l'homéopathie ...

-----525^{ème} Mutuelle – Cité Berliet – Avenue C – 4/5 place Steven Spielberg - 69800 SAINT-PIERRE-----

contact@525eme-mutuelle.fr – ligne directe : 04 78 78 36 37

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité soumise aux dispositions de son livre II immatriculée au répertoire SIRENE sous le N°779926294 -
Mutuelle substituée à SOLIMUT Mutuelle de France: siège administratif 47 rue Maurice Flandin 69003 LYON- Mutuelle soumise aux dispositions du
livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 383 143 617